



# CATALOGUE DE FORMATION 2024

# Qui sommes-nous ?

## Notre histoire

Créée en juin 2011, Terre <sub>2</sub> Verre est un cabinet de conseil et un organisme de formation spécialisé sur les thématiques du Développement Durable.

Elle englobe les enjeux majeurs du Développement Durable, à savoir protéger les ressources de la terre, éviter sa destruction, et assurer l'avenir des générations futures.

Mais pourquoi avoir choisi  
Terre <sub>2</sub> Verre ?



Tout d'abord, la Terre représente la substance nourricière de notre globe terrestre. La terre en verre fait également référence à la fragilité de notre planète.

Ensuite, avoir placé le chiffre 2 comme préposition est un moyen de faire le lien entre l'oxygène, aussi connu sous le nom de O<sub>2</sub>, qui nous est nécessaire pour vivre, et la menace du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) auquel nous devons faire face.

Enfin, le Verre fait référence à la transparence que doit avoir une entreprise avec ses parties prenantes, pilier de la Norme ISO 26000 relative à la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Il existe également un phénomène social, malheureusement pratiqué dans le monde du travail : il s'agit du "plafond de verre" qui limite notre évolution et notre progression.

## Nos valeurs

Terre <sub>2</sub> Verre s'engage à respecter la norme ISO 26000, notamment par la diffusion de ces 7 principes fondamentaux, à savoir :

- La reconnaissance des intérêts des parties prenantes
- La transparence
- Le respect des lois
- Les normes internationales de comportement
- La redevabilité
- Le comportement éthique
- Les Droits de l'Homme

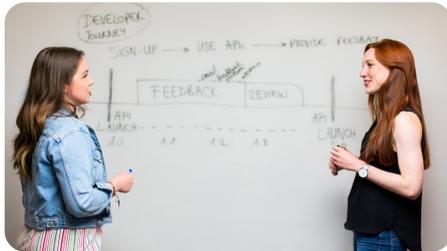
Notre société respecte également des valeurs personnelles, qui correspondent à l'identité de Terre <sub>2</sub> Verre :

- Développer l'activité de nos clients
- Réaliser des achats responsables
- Evaluer les risques
- Mettre en place des outils de suivi
- Privilégier le Made In France
- Rester formé et informé
- Travailler dans de bonnes conditions
- Préserver l'environnement

## Nos prestations

# Nos types de formation

Terre 2 Verre propose différents types de formation. En effet, le cadre pédagogique est préparé afin que les stagiaires puissent choisir de découvrir les situations dans des travaux de groupe ou individuel. Ces deux formats peuvent coexister. Les apprenants débutent sur des travaux de groupe puis ensuite adapte individuellement à leur propre projet.



## Nos formats

Afin de fournir des formations adaptées à tous et en raison de la situation actuelle, Terre 2 Verre offre la possibilité d'ajuster ses formats. En effet, il est possible de se former aussi bien en présentiel, en respectant les gestes barrières ainsi que les mesures sanitaires, qu'en distanciel par le biais de visioconférences.

Terre 2 Verre attache une attention toute particulière au nombre de participants. Lors de nos formations, le nombre de stagiaires se limite à 10 personnes dans le but d'optimiser l'apprentissage.

## L'ambiance des formations

Lors de nos formations, les apprenants bénéficient d'un cadre de travail convivial. Notre but est de les mettre en confiance pour favoriser leur apprentissage.

Nous mettons tout en œuvre pour que les formations se passent dans une ambiance agréable. Le choix des salles est axé vers des espaces chaleureux et moins conventionnel qu'une salle de réunion.



Dans l'optique de la transition énergétique et de la réduction du bilan carbone, nous proposons des salles de formation se situant dans une zone géographique proche de nos clients.

En complément des formations, nous détenons également la chaîne YouTube Terre 2 Verre sur laquelle nous publions de courtes vidéos sur différentes thématiques.

## *Sommaire*

### Gestion de projets

# 1

- Initiation à la gestion de projets
- Gestion des risques
- Création d'entreprise

### Développement Durable

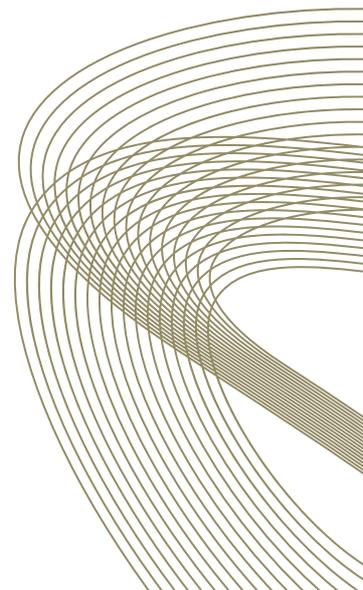
- Sensibilisation Développement Durable
- Mise en place d'une démarche RSE
- Achats responsables
- Comité Social Économique et RSE

# 2

### Développement d'activité

# 3

- Initiation au management
- Élaboration d'un processus
- Optimisation d'une organisation



## ***Gestion de projets***

La gestion de projets est tout un art. Avant d'envisager des méthodes plus complexes, il faut d'abord maîtriser les fondamentaux qui vous permettront de concevoir et de conduire vos projets.

Terre 2 Verre vous propose des formations complètes sur les méthodes classiques ainsi que sur les risques associés à la gestion de projet notamment lors de la création d'entreprise.

Quel que soit le niveau d'avancement de votre projet, Terre 2 Verre s'adapte pour vous accompagner tout au long du processus de création ou de développement de votre entreprise.

Si vous souhaitez vous perfectionner dans la gestion de projets, nous pouvons également vous proposer des formations sur les méthodes agiles.

# Initiation à la gestion de projets

Cette formation propose un accompagnement vers une initiation à la gestion d'un projet. A l'issue de cette formation, les apprenants disposeront de toutes les clés pour optimiser leur gestion de projets. Ils seront en capacité de maîtriser les différentes étapes d'un projet et de veiller à leur bon déroulement.



## Formation Théorique

- Qu'est-ce qu'un projet ?
- Comprendre les concepts de base et les différentes étapes d'un projet
- Comment définir le concept de manager un projet ?
- Quelles sont les contraintes de coût, qualité et délai ?
- Comment suivre son projet et identifier les indicateurs de performance (KPI) ?



## Objectifs

- Accompagner et gérer une équipe projet
- Concevoir et conduire des projets
- Développer sa vision stratégique pour le pilotage de projets



## Méthodes d'apprentissage

- Formation théorique et pratique sur une journée en groupe de 8 à 10 personnes
- Possibilité atelier individuel
- Logiciel gestion de projet
- Support de cours

## Formation Spécifique

- Comment mettre en œuvre ce type de management au sein de votre organisation et auprès de vos équipes ?
- Appréhender les outils de gestion de projet
- Mise en pratique sur un projet défini avec les apprenants



## Prérequis

- Avoir une certaine implication dans la gestion de projet
- Débutant accepté



## Public concerné

- Chef de projet
- Manager
- Toute personne à la tête d'une équipe



- Dates : 8 avril 2024, 13 mai 2024 ; 16 septembre 2024 ; 18 novembre 2024
- Lieu : Paris / Région Parisienne
- Services fournis : supports pédagogiques / repas du midi
- Tarifs : en inter-entreprise 660 euros HT par apprenant en présentiel  
540 euros HT en distanciel - **Profitez du tarif 2023**

# Gestion de risques

L'entreprise doit faire face à une multitude de risques.

Il est donc important de les identifier pour mieux les maîtriser.

Grâce à cette formation, les apprenants auront les clés pour anticiper et définir le plan de prévention de gestion des risques.



## Formation Théorique

- Quels sont les enjeux de la gestion des risques ?
- Identifier et évaluer les différents risques existants
- Quelles sont les différentes stratégies pour gérer les risques ?
- Comment l'anticipation permet de mieux faire face à une crise ?
- Comment préconiser et mettre en place des actions correctrices dans le cadre d'une démarche qualité ?

## Formation Spécifique

- Mise en œuvre d'une démarche de gestion des risques de la PME
- Comment réaliser une veille pertinente et permanente permettant de surveiller les risques externes et internes ?
- Analyser et évaluer les risques au sein de votre entreprise
- Comment limiter les risques au sein des services de votre entreprise ?
- Proposer un plan de prévention avec des axes d'amélioration



### Objectifs

- Savoir identifier les risques au sein d'une entreprise
- Être capable de maîtriser et de faire face à ces risques



### Prérequis

- Connaissance dans la gestion de projet



### Méthodes d'apprentissage

- Formation théorique et pratique en groupe de 6 à 10 personnes sur 2 jours
- Support de cours



### Public concerné

- Coordinateur
- Chef de projet
- Donneur d'ordre
- Équipe projet



- Dates : 4 et 5 avril 2024 ; 13 et 14 juin 2024 ; 10 et 11 octobre 2024
- Lieu : Paris / Région Parisienne
- Services fournis : supports pédagogiques / repas du midi
- Tarifs : en inter-entreprise 1 395 euros HT par participant - 1280 euros HT en distanciel

# Création d'Entreprise

Comment passer de l'idée à la conception ?

Nous exposons chaque étape de la création d'entreprise pour vous permettre de constituer votre Business Plan.

Vous bénéficierez de méthodes, d'outils et d'un accompagnement, pour acquérir des bases solides et ainsi assurer la pérennité de votre activité.



## Formation Théorique

- Rappel sur la gestion d'un projet
- Quelles sont les étapes pour la réalisation d'une étude de marché performante ?
- Comment définir votre démarche stratégique, votre plan d'action commerciale ?
- Étude de la faisabilité opérationnelle et financière et aide sur le choix de la structure
- Présentation du module RSO sur la sensibilisation au Développement Durable

## Formation Spécifique

- Comment développer votre idée pour en faire un projet concret ?
- Réalisation de votre diagnostic
- Comment choisir votre positionnement et évaluer votre potentiel commercial ?
- Identification de vos ressources
- Préparation d'un budget prévisionnel et la faisabilité financière
- Recherche des bons partenaires et la constitution de votre réseau



### Objectifs

- Disposer de tous les éléments pour monter son Business Plan



### Prérequis

- Avoir une idée de création d'entreprise



### Méthodes d'apprentissage

- Formation théorique et pratique soit en groupe de 6 à 10 personnes ou prestation individuelle possible
- Option possible d'accompagnement post-formation
- Support de cours



### Public concerné

- Toute personne souhaitant créer son entreprise



- Dates : à la demande - Durée adaptée en fonction de l'avancement du projet et de l'apprenant
- Lieu : Paris / Région Parisienne
- Services fournis : supports pédagogiques / repas du midi
- Tarifs : sur devis

## ***Développement Durable***

Toutes nos formations intègrent les enjeux du Développement Durable. Toutefois, nous constatons qu'il est difficile de mettre en place une démarche RSE si l'ensemble des équipes n'a pas été sensibilisé à ces enjeux et à la démarche.

Nous offrons la possibilité de sensibiliser vos équipes au concept de Développement Durable, dans le but de leur permettre de comprendre ses enjeux.

Par ailleurs, dans les entreprises, les achats représentent en moyenne 60 % du chiffre d'affaires. Il nous semble donc judicieux de vous proposer des formations aux achats responsables, susceptibles d'améliorer rapidement votre activité.

**L'achat le plus responsable est celui que nous ne faisons pas.**

# Sensibilisation de vos équipes au Développement Durable

Cette formation propose un cadre de références pour aborder le Développement Durable. Les apprenants pourront comprendre les enjeux et ils seront à même d'identifier les pistes d'actions et d'amélioration.



## Formation Théorique

- Quelles sont les origines du Développement Durable ?
- Comment définir le concept du Développement Durable ?
- Quels sont ses enjeux ?
- Comment appréhender les différents termes techniques et les assimiler ?

## Formation Spécifique

- Pourquoi cette sensibilisation de votre équipe est-elle nécessaire ?
- Quels sont les enjeux spécifiques selon votre secteur d'activité ?
- Quelques rappels sur les particularités des différents métiers
- Comment intégrer ce concept au sein de votre organisation ?

Cette formation est actuellement disponible pour 3 secteurs d'activité, à savoir CHR (Café Hôtellerie Restauration), les métiers du Sport et le secteur Pharmaceutique. D'autres secteurs sont envisageables sur demande.



## Objectifs

- Comprendre le Développement Durable
- Devenir acteurs du Développement Durable



## Prérequis

- Travailler dans les secteurs CHR, Pharmaceutique, ou celui du Sport



## Méthodes d'apprentissage

- Formation théorique et pratique en groupe de 8 à 10 personnes sur une journée
- Support de cours



## Public concerné

- Personnes travaillant dans les secteurs de la Pharmacie, du Sport, et du CHR
- Autres secteurs sur demande



- Dates : secteur CHR : 21 mars ou 20 septembre 2024 - Secteur sport : 22 avril ou 7 octobre 2024 - Secteur pharmaceutique : 27 mai ou 25 novembre 2024
- Lieu : Paris / Région Parisienne
- Services fournis : supports pédagogiques / repas du midi en présentiel
- Tarifs : 595 euros HT en présentiel et 480 euros HT en distanciel prix par apprenant -

# Mise en place d'une démarche RSE

Cette formation propose une prestation de conseil sur la mise en œuvre d'une démarche RSE au sein de votre entreprise. Elle s'adapte à votre secteur d'activité. Les apprenants seront en mesure de comprendre et d'utiliser les outils pour mettre en place une politique RSE



## Formation Théorique

- Détermination du champ d'action de l'entreprise
- Comment faire un état des lieux grâce à une analyse fonctionnelle ?
- Analyser les attentes des parties prenantes et y répondre
- Proposition d'axes d'amélioration.

## Formation Spécifique

- Choix d'un thème en adéquation avec les enjeux propres à votre entreprise
- Réalisation d'un plan de mise en place de cette démarche
- Elaboration des pistes d'amélioration
- Quelle est la méthodologie à adopter pour mettre en œuvre une démarche RSE durable ?

A la fin de cette formation, nous proposons à tous nos clients de faire un point après 6 mois d'implantation de la démarche.



### Objectifs

- Intégrer une démarche RSE dans le management de l'entreprise
- Identifier les clés d'une démarche RSE réussie



### Prérequis

- Avoir de bonnes bases sur les concepts du Développement Durable



### Méthodes d'apprentissage

- Formation théorique et pratique en groupe de 4 à 8 personnes pour travailler sur cas concret
- En option, une évaluation 6 mois après la formation
- Support de cours



### Public concerné

- Chef de projet
- Responsable RSE
- Manager
- Plus largement toute personne en charge de la RSE



- Dates : secteur CHR : 15 avril - option 14 octobre 2024 ; Sport : 17 mai - option 4 novembre 2024- Secteur pharmaceutique : 24 juin - option 16 décembre 2024
- Lieu : Paris / Région Parisienne
- Services fournis : supports pédagogiques / repas du midi
- Tarifs : 695 euros HT par apprenant et 1490 euros avec évaluation à 6 mois

# Achats responsables

Comment intégrer le concept du Développement Durable dans votre politique d'achats ?

Vous disposerez d'une méthodologie et d'outils pour redéfinir votre politique achats.

Vous serez à même d'analyser le panel fournisseurs et déterminer les axes d'amélioration.



## Formation Théorique

- Rappel sur les origines et le concept du Développement Durable ; adapté en fonction du profil des candidats
- Qu'est-ce qu'un achat durable ou responsable ? Pourquoi sensibiliser, communiquer, former les acheteurs ?
- Quels sont les méthodes ou outils disponibles pour mettre en place une politique d'achats responsables ?

## Formation Spécifique

- Quels sont les enjeux pour votre secteur d'activité ?
- Quel est l'état d'avancement des normes, produits bio et des labels ?
- Analyse du panel fournisseurs : comment trouver les fournisseurs "responsables" ou comment les amener à le devenir ?
- Comment formaliser (appels d'offres, contrats, fiches techniques...) et analyser les démarches (indicateurs, "reporting") ?



### Objectifs

- Allier le concept de Développement Durable à la politique d'achats de l'entreprise
- Devenir acteur du Développement Durable



### Prérequis

- Travailler dans les secteurs CHR, Pharmaceutique, ou celui du Sport - être sensibilisé aux achats



### Méthodes d'apprentissage

- Formation théorique et pratique en groupe de 4 à 8 personnes
- Elle peut être couplée avec une prestation de conseil pour analyser votre politique achats
- Support de cours



### Public concerné

- Acheteur - Responsable Achats
- Approvisionneur - Responsable Approvisionnements
- Directeur ou Gérant d'entreprise
- Directeur des Ressources Humaines



- Dates : secteur CHR 23 mai - option 28 juin 2024; secteur Sport 23 septembre - option 21 octobre 2024; secteur Pharmaceutique : 8 novembre - option 2 décembre 2024
- Lieu : Paris / Région Parisienne
- Services fournis : supports pédagogiques / repas du midi
- Tarifs : 695 euros HT par apprenant et 1490 euros HT avec conseil 1 mois après

# Economie Sociale et Solidaire (ESS)

Lors de cette formation, vous aborderez de nouveaux modèles économiques durables.

Investissez dans votre avenir et assurez la durabilité de votre activité.



Vous disposerez d'une autre vision de l'entreprise et vous pourrez envisager d'autres types d'organisation et de management pour votre future entreprise.

## Formation Théorique

- Comprendre les fondements de l'ESS
- Découvrir les principes et les valeurs
- Comment élaborer des modèles économiques viables permettant de créer une économie plus inclusive et plus équitable.
- Identifier les acteurs clés

## Formation Spécifique

- Établir des partenariats stratégiques
- Acquérir des compétences pratiques pour concevoir, gérer et évaluer des projets ESS.
- Analyser des études de cas inspirantes de réussite
- Accompagner des créateurs d'entreprise



### Objectifs

- Sensibiliser à l'Economie Sociale et Solidaire
- Favoriser la création d'entreprise ou d'organisation dans l'ESS.



### Prérequis

- Pas de prérequis
- Juste intérêt pour l'ESS



### Méthodes d'apprentissage

- Formation théorique et pratique
- Support de cours
- Possibilité de prolonger avec la formation Création d'Entreprise



### Public concerné

- Tout public
- Créateur d'entreprise



- Dates : 26 février 2024 ; 4 octobre 2024
  - Lieu : Paris / Région Parisienne
  - Services fournis : supports pédagogiques / repas du midi
  - Tarifs : 490 euros HT par apprenant en présentiel - 350 euros HT en distanciel
- Profitez du tarif spécial "Nouveauté 2024"**

# Comité Social et Économique CSE et Responsabilité Sociale d'Entreprise RSE

Avec l'apparition du concept de Développement Durable, quels sont les enjeux, les risques et les opportunités pour votre CSE ?

Comment peut-il s'insérer dans les structures organes de la RSE ?



Cette formation permet de sensibiliser le CSE au concept mais, également, à sa mise en pratique au quotidien. Les membres disposeront donc de méthodologie pour répondre aux salariés. Ils seront en possession d'outils et pourront identifier les pistes d'action et d'amélioration.

## Formation Théorique

- Quels sont les origines et les enjeux du Développement Durable ?
- Comment définir le concept ?
- Quels sont les organes de la RSE et leurs fonctions ?
- Comment mettre en place des synergies entre CSE et RSE ?

## Formation Spécifique

- De quelle façon, le CSE peut-il mettre en place des achats plus responsables et envisager des achats groupés ?
- Comment trouver des œuvres sociales plus adaptées à la situation économique et environnementale actuelle ?
- De quelle manière, le CSE peut-il travailler avec des organismes de type Économie Sociale et Solidaire (ESS) ?



### Objectifs

- Sensibiliser le CSE au concept de Développement Durable
- Favoriser la mise en pratique de ce concept



### Prérequis

- Travailler pour un organe représentatif de l'entreprise



### Méthodes d'apprentissage

- Formation théorique et pratique idéalement avec l'ensemble des membres du CSE
- Support de cours



### Public concerné

- Membre du CSE
- Délégué du personnel



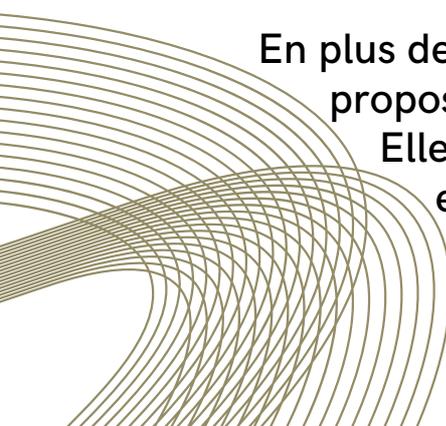
- Dates : 03 juin 2024 ; 9 septembre 2024
  - Lieu : Paris / Région Parisienne
  - Services fournis : supports pédagogiques / repas du midi
  - Tarifs : 595 euros HT par apprenant en présentiel - 475 HT en distanciel
- [Profitez du tarif 2023](#)

## ***Développement d'Activité***

Créer sa propre activité demande énormément de ressources, non seulement financières, matérielles mais surtout une bonne gestion et organisation de votre capital humain. Concernant la gestion et le développement d'une ou plusieurs de vos activités, il est donc nécessaire d'acquérir des compétences supplémentaires afin d'avoir une entreprise efficace et pérenne.

Les formations proposées par Terre Verre vous aideront au quotidien dans vos choix stratégiques, la définition de vos plans d'action et l'optimisation de votre organisation.

Elles vous fourniront des méthodes et des process simplifiés pour structurer votre activité.



En plus des formations présentées dans notre catalogue, nous vous proposons des formules sur mesure, adaptées de vos besoins. Elles peuvent être couplées à des journées de conseil, de mise en pratique au sein de votre entreprise. Vous disposerez ainsi d'un avis extérieur et objectif sur vos pratiques.

# Initiation au management

La gestion d'une entreprise nécessite une vision à 360 °  
et une bonne gestion du capital humain.

Vos managers doivent à la fois acquérir les  
les compétences pour définir une démarche  
stratégique et être en mesure d'analyser les  
résultats tout en maîtrisant l'art de la communication  
avec les équipes.



## Formation Théorique

- Comment définir le concept de management ?
- Différence entre gouvernance et management de proximité : quels sont leurs rôles respectifs ?
- Quelles sont les compétences d'un manager ?
- Comment piloter les équipes et les maintenir motivées pour garantir les résultats ?

## Formation Spécifique

- Identifier et capitaliser les compétences au sein de vos équipes
- Les clés de la conduite des entretiens annuels
- Gestion prévisionnelle des équipes
- Comment devenir un manager agile ?



### Objectifs

- Initier les candidats au concept global de management
- Aborder les éléments constitutifs d'une stratégie managériale



### Prérequis

- Débutant dans un poste de manager
- Intérêt pour le management



### Méthodes d'apprentissage

- Formation théorique et pratique en groupe de 8 à 10 personnes sur 2 jours
- Support de cours



### Public concerné

- Coordinateur
- Chef de projet
- Donneur d'ordre



- Dates : à la demande
- Lieu : Paris / Région Parisienne
- Services fournis : supports pédagogiques / repas du midi
- Tarifs : 1 480 euros HT en présentiel et 1 360 euros HT en distanciel par apprenant

# Élaboration d'un processus

Trop souvent les procédures sont difficilement acceptées par les équipes, jugées trop complexes.

Cependant, elles sont les clés d'une organisation réussie.

Les apprenants seront à même de rédiger une procédure, la mettre en place et contrôler son efficacité.



## Formation Théorique

- Intérêts, caractéristiques de la mise en place d'une procédure
- Deux procédures mises en avant : la démarche stratégique et le process achats
- Présentation des différentes méthodes de management par les processus
- Convaincre les différentes parties prenantes
- Superviser la rédaction d'un manuel de procédures

## Formation Spécifique

Cas pratiques à choisir par l'apprenant "De l'analyse des dysfonctionnements à la mise en place d'une procédure "

- Réalisation d'une fiche de dysfonctionnement
- Création d'une fiche de procédure
- Travail sur la communication avec les équipes
- Mesure de l'efficacité du process mis en place



### Objectifs

- Être autonome dans la rédaction d'une procédure



### Prérequis

- Avoir des connaissances en management
- Expérience dans la vie entrepreneuriale



### Méthodes d'apprentissage

- Formation théorique et pratique en groupe de 4 à 8 personnes et possibilité atelier individuel sur un process en particulier
- Support de cours



### Public concerné

- Responsable qualité
- Manager
- Responsable de service ou d'une équipe
- Donneur d'ordre



- Dates : à la demande
- Lieu : Paris / Région Parisienne
- Services fournis : supports pédagogiques / repas du midi
- Tarifs : 895 euros HT en présentiel et 780 euros en distanciel par apprenant atelier sur devis

# Optimisation d'une organisation

Etant donné que le management s'applique au sein d'une organisation, il est primordial de connaître les différentes structures existantes ainsi que leurs caractéristiques.

Cette formation est un moyen pour les apprenants d'acquérir ce savoir.



## Formation Théorique

- Qu'est-ce qu'une entreprise ?
- Quelle est sa finalité et quelles sont ses principales fonctions ?
- Quels sont les éléments constitutifs d'une entreprise ?
- Quelles sont les différentes organisations du travail et comment sont structurées les entreprises ?

## Formation Spécifique

- Analyse de votre structure
- Travail sur les axes d'amélioration possibles
- Comment choisir une nouvelle structure plus adaptée ?
- Intégrer le concept "d'environnement" au sein de votre organisation



### Objectifs

- Comprendre les caractéristiques des différents types d'organisation



### Prérequis

- Pas de prérequis pour cette formation



### Méthodes d'apprentissage

- Formation théorique et pratique en groupe de 6 à 10 personnes
- Support de cours



### Public concerné

- Manager
- Responsable d'une équipe
- Tout public



- Dates : à la demande
- Lieu : Paris / Région Parisienne
- Services fournis : supports pédagogiques / repas du midi
- Tarifs : 895 euros HT en présentiel et 780 euros en distanciel par apprenant atelier sur devis



## et bientôt d'autres nouveautés

Terre 2 Verre continue d'étoffer son offre de formation afin de satisfaire vos besoins.

Terre 2 Verre va bientôt pouvoir vous proposer des formations sur les thèmes suivants :

- Fresque climat
- Ecoconception & Economie circulaire
- Gestion des projets avec les méthodes agiles
- Gestion du changement
- Gestion des conflits



Contactez Terre 2 Verre  
[contact@terre2verre.net](mailto:contact@terre2verre.net)

# Calendrier 2024

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
---------	---------	------	-------	-----	------

<b>Gestion de projets</b> Initiation à la gestion de projets Gestion des risques Création d'entreprise					
				8	13
				4 & 5	13 & 14
	à la demande				

<b>Développement Durable</b> Sensibilisation Développement Durable Mise en place d'une démarche RSE Achats responsables Comité Social Economique et RSE Economie Sociale et Solidaire (ESS)						
			21 - CHR	22 - Sport	27 - Pharm	
				15 - CHR	17 - Sport	24 - Pharm
					23 - CHR	28- CHR Option
		26				3

<b>Développement d'activité</b> Initiation au management Elaboration d'un processus Optimisation d'une organisation					
	à la demande				

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
---------	------	-----------	---------	----------	----------

<b>Gestion de projets</b> Initiation à la gestion de projets Gestion des risques Création d'entreprise					
			16		18
				10 & 11	
	à la demande				

<b>Développement Durable</b> Sensibilisation Développement Durable Mise en place d'une démarche RSE Achats responsables Comité Social Economique et RSE Economie Sociale et Solidaire (ESS)						
			20 - CHR	7 - Sport	25 - Pharm	
				14 - CHR Option	4 - Sport Option	16- Pharm Option
			23- Sport	21 - Sport Option	8 - Pharm	2 - Pharm Option
			9			
				4		

<b>Développement d'activité</b> Initiation au management Elaboration d'un processus Optimisation d'une organisation					
	à la demande				

LÉGENDE

CHR : secteur Café Hôtellerie Restauration

Pharm : secteur Pharmacie



# Conditions Générales de Vente

Formation professionnelle continue

## Préambule

En validant sa formation, le Client accepte sans réserve les termes de ladite formation ainsi que l'intégralité des présentes conditions générales de vente (ci-après nommées les CGV), qui prévalent sur toute clause contraire pouvant figurer dans les conditions d'achats, les contrats, documents ou correspondances du Client.  
Ces CGV sont applicables à compter du 1er jan 2024.

## Principes généraux

Les présentes CGV sont établies conformément au principe de transparence qui préside aux relations entre Terre 2 Verre et ses Clients. Elles s'appliquent à toutes les offres de formation proposées par Terre 2 Verre. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV.

Le fait que Terre 2 Verre ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Dans l'hypothèse où l'une des clauses des présentes CGV viendrait à être déclarée nulle ou non conforme à la réglementation en vigueur, la validité de l'ensemble des autres clauses n'en sera pas affectée. Dans cette hypothèse, les parties s'engagent à renégocier, de bonne foi, la rédaction de cette clause déclarée nulle ou non conforme.

Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de Terre 2 Verre, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de la formation à ses besoins.

## Offre de services

Les présentes CGV ont pour objet la réalisation d'une prestation de formation professionnelle. Chaque prestation fera l'objet d'une convention de formation établie par Terre 2 Verre indiquant l'offre de prix.

## Proposition et acceptation

L'offre de formation et le prix indiqués par Terre 2 Verre sont valables jusqu'à la date de la formation sous réserve de place encore disponible. L'offre est réputée acceptée dès la réception par Terre 2 Verre de la convention signée et du bulletin d'inscription rempli par le Client dans le cadre du respect du délai mentionné ci-dessus.

La durée de la prestation est indiquée sur la convention.

La responsabilité de Terre 2 Verre ne peut en aucun cas être engagée pour non-respect des délais dans le cas de défaillance du Client et ne pourra donner lieu au versement de dommages et intérêts ou de remboursement de la formation.

## Responsabilité

Terre 2 Verre réalise des formations et n'oblige en aucun cas ses clients à mettre en place les propositions faites lors de ces formations.

De ce fait, la responsabilité de Terre 2 Verre ne saurait être engagée au titre des dommages tels que perte d'exploitation, préjudice commercial, atteinte à l'image et à la réputation, perte de données.

Dans tous les cas, la responsabilité de Terre 2 Verre est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la formation concernée.

Par ailleurs, Terre 2 Verre ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme tels, outre ceux habituellement reconnus par la justice française et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant, le nombre insuffisant de participants, les grèves ou conflits sociaux externes à Terre 2 Verre, les désastres naturels, les incendies, l'absence d'autorisation de travail, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement, des communications ou des transports ou toute autre circonstance échappant au contrôle de Terre 2 Verre.

## Propriété intellectuelle et confidentialité

Le client ne dispose d'aucun droit de propriété intellectuelle et industrielle incorporé dans les matériels de présentation, ni sur la marque, le logo, les documents, les illustrations, Terre 2 Verre demeurant propriétaire exclusif de tous ces droits.

Toute utilisation, de quelque manière que ce soit, par le Client, desdits éléments de propriété intellectuelle requiert l'accord préalable et exprès de Terre 2 Verre.

Les documents ou informations communiqués par Terre 2 Verre aux clients concernant son activité, ses conditions tarifaires ou ses services sont confidentiels et ne peuvent être transmis à des tiers pour quelque motif que ce soit.

Ils demeurent la propriété de Terre 2 Verre et devront être restitués sur simple demande.

Par ailleurs, Terre 2 Verre se doit de garder la confidentialité de tous les documents fournis par le Client et s'engage à ne pas les transmettre à des tiers.

## Tarif

Le prix de la formation est déterminé soit par le temps consacré par le formateur, soit en fonction d'un prix par jour d'intervention, soit au forfait. Le prix de la formation est celui en vigueur au jour de la validation de la convention. Terre 2 Verre n'est pas assujettie à la TVA pour la formation professionnelle continue.

Les formations peuvent bénéficier d'une remise, selon un barème et des conditions définies librement par Terre 2 Verre, tenant compte notamment du nombre de participants de la même organisation. Toutefois, Terre 2 Verre se réserve le droit de modifier les tarifs les 1er janvier de chaque exercice.

Les frais logistiques et techniques liés à la formation sont à la charge du Client et ne sont pas inclus dans l'offre de prix.

## Modalités de paiement

Le règlement de la formation s'effectuera en deux étapes :

- Acompte de 30 % à la signature de la convention
- Le solde du paiement à 30 jours à compter de la date figurant sur la facture.

Le Client pourra bénéficier d'un escompte de 1 % sous réserve d'effectuer le paiement au comptant.

Le règlement peut s'effectuer par chèque bancaire libellé à l'ordre de Terre 2 Verre envoyé 3 jours avant la date d'échéance ou par virement direct en précisant le numéro de la facture, le nom de l'entreprise, à l'ordre de Terre 2 Verre.

Tout paiement effectué postérieurement à la date de paiement figurant sur la facture entraînera de plein droit, au choix de Terre 2 Verre, après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception, l'application d'indemnité de frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 euros et de pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur à compter de la date d'échéance, et le droit, au profit de Terre 2 Verre, de suspendre l'exécution des prestations en cours.

Même en cas de litige sur le libellé ou le contenu, toute facture doit être payée à son échéance, elle pourra faire l'objet d'une régularisation ultérieure.

Toute déduction d'office et/ou compensation ne pourra être opérée par les clients qu'après accord préalable et écrit de Terre 2 Verre.

Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale de la formation, par un organisme collecteur ou un organisme public ou parapublic dépositaire de budgets de formation, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge auprès de l'organisme concerné. L'accord de financement devra être communiqué lors de l'inscription à Terre 2 Verre.

En l'absence de prise en charge ou de refus de prise en charge, le Client est de plein droit personnellement débiteur du coût de la formation. En cas de prise en charge partielle par un organisme, la différence sera facturée directement au Client.

## Rétractation & annulation

Toute demande d'annulation, de report ou de modification d'une commande du Client doit être communiquée par écrit à Terre 2 Verre.

Dans le cas d'une formation ne nécessitant pas une mise en œuvre immédiate, le Client dispose d'un délai de 7 jours pour se rétracter sans avoir de pénalités.

Le Client peut annuler ou reporter sans frais une formation, si :

- Cette annulation intervient plus de 15 jours ouvrés avant la date de démarrage de la formation,
- Le participant se fait remplacer par un collaborateur de la même entreprise ayant les mêmes besoins en formation.
- L'annulation ou le report ou la modification sont motivés par un cas de force majeure (problèmes de santé notamment),

Après cette date, et jusqu'au jour de la prestation, Terre 2 Verre conservera l'acompte de 30 %. Le jour de la formation, la totalité des frais de formation seront retenus et facturés.

Dans le cas d'une mise en œuvre immédiate, les parties conviennent qu'aucun droit de rétractation ne saurait alors être applicable, conformément à la volonté du Client de disposer d'une formation immédiate, soit avant l'expiration du délai de rétractation de 7 jours.

## Résiliation

En cas de violation par le Client de l'une de ses obligations essentielles,

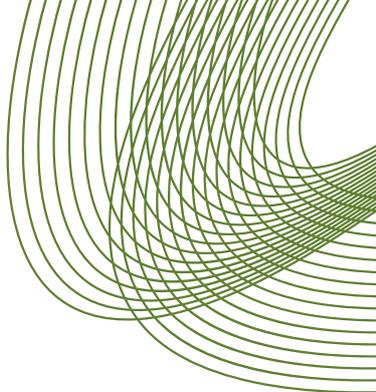
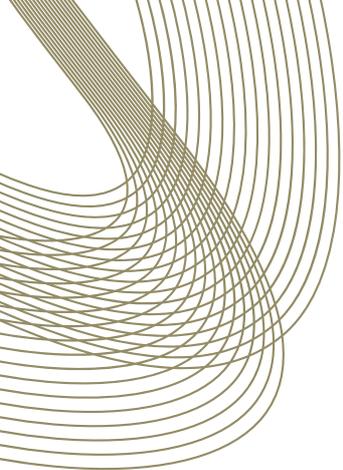
Terre 2 Verre se réserve la possibilité de suspendre immédiatement et de plein droit la mission et/ou de résilier le présent contrat après une mise en demeure restée sans effet pendant un mois et sans préavis.

Terre 2 Verre ne remboursera, en aucun cas, les sommes versées en totalité ou partiellement par le Client et facturera les frais engagés.

## Litiges

En cas de litiges, les parties s'engagent à trouver une résolution du conflit à l'amiable et conviennent qu'à la seule demande de l'une d'entre elles, elles feront appel à un médiateur de la Chambre Syndicale de la Médiation. Elles se répartiront équitablement les coûts d'intervention du médiateur et s'engagent à un entretien individuel et une réunion au moins avec le médiateur en vue de rechercher, avec son concours, la solution la plus adaptée à la résolution du différend.

Dans le cas où le conflit ne serait pas résolu par la médiation, le Tribunal de Versailles serait compétent.



**Nous avons hâte de  
vous accueillir et de  
vous accompagner  
dans vos différents  
projets.**

**A bientôt**





Terre 2 Verre

73 avenue du Général de Gaulle

78600 Maisons-Laffitte

Tél : 01 47 84 16 50

[www.terre2verre.fr](http://www.terre2verre.fr)

Contact : [formation@terre2verre.net](mailto:formation@terre2verre.net)

SIRET n° 533 196 697 00015 - TVA intracommunautaire FR60533196697

APE 7022Z - SARL unipersonnelle au capital de 7 000 euros

Organisme de formation 11 92 19023 92